

29/11/2018 - La répétition des scandales fiscaux ébranle la confiance des citoyens ! Anne Sander (LR, PPE, Fr)

Anne Sander, Députée européenne (LR-PPE), se félicite de l'adoption, ce jeudi, de la résolution du Parlement européen sur le scandale financier des « CumEx Files ».

Le scandale des « CumEx Files » a révélé que plus de 55 milliards d'euros de recettes fiscales ont été perdus depuis 2001 par de nombreux États européens dont la France, en raison de pratiques fiscales frauduleuses à grande échelle réalisées par des banques.

« La répétition des scandales financiers ébranle la confiance des citoyens dans leurs systèmes fiscaux. Il est crucial que les États membres lancent des investigations pour identifier les failles dans les régimes fiscaux nationaux », a-t-elle indiqué.

Anne Sander insiste sur la nécessité de renforcer la coopération des autorités nationales afin d'échanger systématiquement les informations sur ces pratiques frauduleuses. Elle appelle également à l'allocation de plus de moyens financiers et humains dans la lutte contre la délinquance financière.